



Procuration sur un compte bancaire

Par **Maximmm**, le **20/08/2020** à **23:43**

Bonjour

Ma mère a son compte bancaire ici en France a la banque xxxx, actuellement son compte est bloquée par une personne, (un conseiller bancaire)

Le soucis que ma mère en ce moment elle se trouve en Algerie bloqué à cause du cv19

Moi son fils j'ai essayé de prendre contact avec la banque, ils mon dit vous avait pas procuration,

J'ai appelé la banque et j'ai appelé ma mère aussi en vidéo conférence pour justifier la présence de ma mère au téléphone, sauf que ma mère a 68 ans et elle parle pas la langue française juste un peu

Donc la pesonne de la banque nos a envoyé balader faute que ma mère ne parle le pas le français en suite elle nos sa raccroché au nez

Je suis déplacé à l'agence ici a Paris pour discuter avec elle sur le sujet et trouver une solution pour ça elle veut pas me resouver,

Ma question a vous les spécialiste en question

Quel la demarche a faire pour avoir le droit d'intervenir sur le compte bancaire de ma mère

Est ce que une procuration peux régler le problème ?si ma mère me face une de l'algérie via notaire sur son compte ?

Ou bien est-ce que ma mère peut me faire une procuration par la banque société générale en Algerie ?

Merci de me donner la réponse sur mes questions et de conseiller qu est-ce que je dois faire pour résoudre cette situation

Par **Visiteur**, le **21/08/2020** à **00:01**

Bonsoir

Votre mère peut essayer la solution décrite dans ce lien, en faisant certifier sa signature

auprès du consulat.

[LIEN https:](#)

Par **youris**, le **21/08/2020** à **10:04**

bonjour,

votre mère peut vous établir un procuration sur son compte bancaire.

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1474#:~:text=La%20procuration%20vous%20permet%20de,%2Dm%C3>

je suis surpris qu'aujourd'hui, votre mère ne puisse pas revenir d'algerie en france à cause du covid19

salutations